

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

NOM DE LA STRUCTURE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Site Internet :

Code APE : Effectif :

CONTACT REFERENT – MEMBRE ACTIF

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Fonction :

AUTRES CONTACTS – MEMBRES ACTIFS *(autres collaborateurs souhaitant s'impliquer dans l'association)*

NOM / PRÉNOM : Fonction :

Téléphone / Portable : E-mail :

NOM / PRÉNOM : Fonction :

Téléphone / Portable : E-mail :

NOM / PRÉNOM : Fonction :

Téléphone / Portable : E-mail :

NOM / PRÉNOM : Fonction :

Téléphone / Portable : E-mail :

CONTACT FACTURATION *(suivi règlement de la cotisation)*

NOM / PRÉNOM :

Fonction :

Téléphone / Portable :

E-mail :

RESERVÉ RUPTUR

- Outil digital / WhatsApp
- Odo
- Règlement : __ / __ / 20__
- Cerfa 20__ - ____ envoyé le : __ / __ / 20__

J'adhère à RUPTUR et je souhaite contribuer au développement et à l'accompagnement des initiatives susceptibles de bâtir l'Economie de demain.

Je soutiens financièrement les actions de RUPTUR en versant une cotisation annuelle (*année civile*) de :

- | | |
|--|-------------------|
| <input type="checkbox"/> Etudiant : | GRATUIT |
| <input type="checkbox"/> Particulier : | 150 Euros |
| <input type="checkbox"/> Ecole primaire : | 50 Euros |
| <input type="checkbox"/> Collège et/ou Lycée : | 250 Euros |
| <input type="checkbox"/> Etablissement Public Universitaire : | 500 Euros |
| <input type="checkbox"/> Exploitation agricole, jeune entreprise (-3 ans) : | 250 Euros |
| <input type="checkbox"/> Structures dont l'effectif global (<i> Holding et filiales</i>) est inférieur à 10 personnes : | 500 Euros |
| <input type="checkbox"/> Structures dont l'effectif global (<i> Holding et filiales</i>) est inférieur à 50 personnes : | 750 Euros |
| <input type="checkbox"/> Structures dont l'effectif global (<i> Holding et filiales</i>) est inférieur à 100 personnes : | 1500 Euros |
| <input type="checkbox"/> Structures dont l'effectif global (<i> Holding et filiales</i>) est inférieur à 500 personnes : | 2500 Euros |
| <input type="checkbox"/> Structures dont l'effectif global (<i> Holding et filiales</i>) est supérieur à 500 personnes : | 4000 Euros |

RAPPEL LOI MECENAT DU 1^{ER} AOUT 2003 :

- ***POUR LES ENTREPRISES***, les versements ouvrent droit à une **réduction d'impôt de 60 % de leur montant, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires**. Ils doivent être comptabilisés au compte comptable 6238 « dons aux œuvres ».
- ***POUR LES PARTICULIERS***, les versements ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu égal à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable**.

J'APPROUVE ET JE M'ENGAGE A RESPECTER

- La charte de déontologie
- Le règlement intérieur
- Les statuts

Documents disponibles sur le site internet de l'association www.ruptur.fr

J'AUTORISE L'ASSOCIATION RUPTUR

- A utiliser les données ci-dessus (hors contact facturation) pour ses actions et l'animation de ses outils internes² (Aucune diffusion à des tiers ne sera faite sans votre accord préalable)
 - Mise en réseau
 - Envoi trimestriel de newsletters
 - Invitation aux événements (Journées Bleues)
 - Convocation aux commissions et/ou groupes de travail
 - Utilisation des supports de communication, tels que l'outil digital, le site web, les réseaux sociaux, WhatsApp...
- A utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photos et vidéos me représentant, sans obliger l'association RUPTUR à flouter tout ou partie d'une photo ou vidéo me concernant avant utilisation et/ou diffusion³

DATE ET SIGNATURE

L'adhésion à l'association est définitivement validée à réception des documents complétés, signés, du paiement de la cotisation annuelle et après validation du Conseil d'administration de Ruptur, comme prévu par les statuts de l'association.

REGLEMENT DE LA COTISATION

- Par CHEQUE à l'ordre de l'association RUPTUR
- Par VIREMENT :
RIB : 30047 14202 00020232201 72
IBAN : FR76 3004 7142 0200 0202 3220 172 - BIC : CMCIFRPP

Le CERFA correspondant au montant de la cotisation vous sera envoyé dans les deux mois suivant son règlement.
Ce document fait office de justificatif en comptabilité et permet de justifier la réduction d'impôt auprès de l'administration fiscale.

Dans l'attente du CERFA, je souhaite néanmoins recevoir une note de débit

² Les données personnelles fournies seront utilisées par RUPTUR dans le cadre du traitement des adhésions, de l'animation de la communauté RUPTUR, de la mise en réseau, de l'envoi de newsletters, d'envoi de portraits, d'invitations à des événements ou à titre informatif, de convocation à des commissions ou groupes de travail, de l'insertion dans les supports de communication RUPTUR (annuaire, plaquettes, site web, outil digital Ruptur, article ou insertion presse, réseaux sociaux...). La durée de conservation de vos données est de 3 ans. Conformément à la loi « Informatiques et Libertés » puis « RGPD » du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, et de suppression de vos données ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement.

³ Photographies et vidéos réalisées lors des différentes participations à des rencontres RUPTUR, ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins d'enseignement et de recherche, culturel, scientifique ou d'exploitation commerciale. Les photographies et vidéos susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur tous supports.